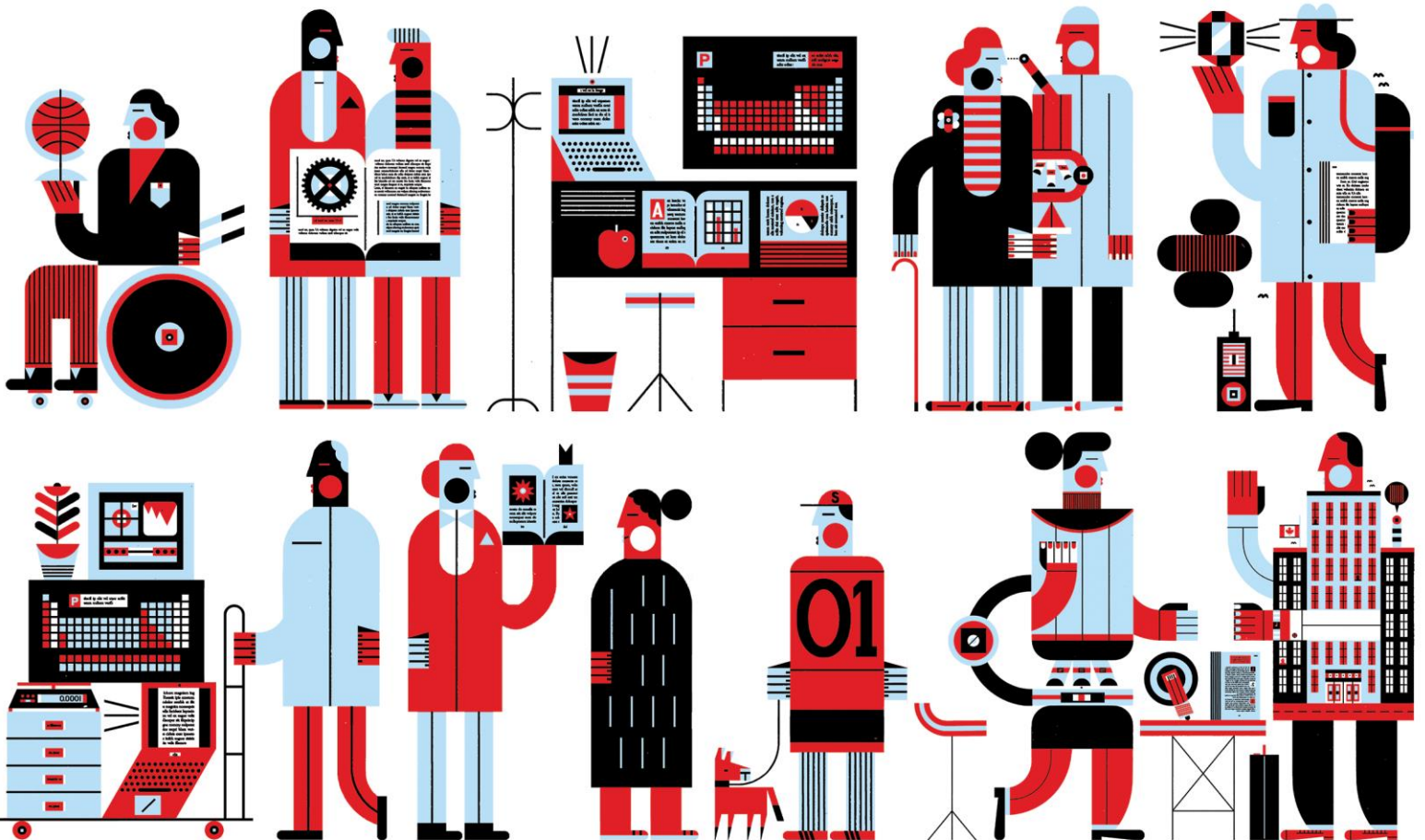


Aperçu de l'Option 2

Subventions Alliance

Juin 2021



Qui peut présenter une demande?

- Chercheurs universitaires collaborant avec des organismes du secteur privé, du secteur public ou du secteur sans but lucratif

Combien de temps un projet peut-il durer?

- Les projets peuvent durer de 1 à 5 ans et vous pouvez postuler à tout moment

Quel montant puis-je demander?

- Vous pouvez faire une demande de plus de 30 000 \$ à 300 000 \$ par an du CRSNG (jusqu'à 90% ou 100% des coûts de projet, selon le partenariat)

Présenter une demande

- Remplissez le gabarit de la proposition.
- Remplissez la section Proposition de valeur concernant les retombées publiques (PVRP).
- Présentez la demande via le système en ligne du CRSNG.
- Limite de 1 demande / 12 mois par candidat

Évaluation

- Examen administratif
- Le comité d'évaluation des PVRP détermine si le projet cadre ou non avec les caractéristiques de l'option 2.
- Si la décision du comité d'évaluation des PVRP est positive, la demande passe à l'étape suivante; si ce n'est pas le cas, elle ne sera pas financée.
- Examen par évaluateurs externes

Le projet cadre-t-il?

- Il doit satisfaire à chacune des trois caractéristiques de l'option 2.
- Il s'attaque à un besoin de société qui n'est pas satisfait.
- Vous et vos partenaires diffuserez à grande échelle les résultats du projet.
- L'information présentée à la section PVRP fait en sorte que le projet se démarque d'un projet soumis à l'option 1.
- Toutes les parties prenantes au sein de l'écosystème du projet participent activement afin d'obtenir les meilleurs résultats et les retombées maximales.
- Les obstacles sont tels que le projet ne peut aller de l'avant sans un apport important de fonds publics.
- Réduire le coût de la R et D pour le partenaire n'est pas une justification valable.

Les projets appuyés dans le cadre de l'option 2:

- se penchent sur un problème de société afin de produire de nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie et de générer des retombées sociales;
- mettent à profit les perspectives et les compétences de chercheurs universitaires, des organismes partenaires et de membres de la collectivité;
- montrent comment toutes les personnes intéressées seront informées des produits, des services ou des politiques qui découlent des travaux de recherche, et comment elles les utiliseront.

Les projets montrent qu'ils auront des *retombées sociales* quand :

- ils cherchent à répondre à un besoin de société non satisfait;
- ils ne visent pas que le succès économique à court terme;
- ils permettent d'éliminer des obstacles afin de générer des retombées pour la société;
- ils permettent de renforcer les capacités de manière à transformer un secteur et à changer la donne;
 - ou ils favorisent l'élaboration de politiques ou de réglementation;
 - ou ils permettent de remédier à un problème qui touche tout un secteur d'activité.

Les projets montrent qu'ils favorisent la *création de liens* quand :

- les intervenants clés de l'écosystème ou de la chaîne de valeur participent activement au projet.
- des utilisateurs finaux et des responsables de la mise en œuvre des résultats participent au projet, même s'ils ne sont pas des partenaires officiels.
- tous les intervenants concernés participent à la conception de la recherche et à l'utilisation des résultats, et
 - proposent différentes perspectives de société et apportent des compétences pertinentes;
 - contribuent à mettre en commun des idées, à éliminer des obstacles et à trouver des solutions créatives;
 - s'assurent que le projet cherche à répondre à un besoin de société;
 - contribuent à mettre en œuvre les solutions en collaboration avec les décideurs dans un ou plusieurs secteurs.

Les projets montrent la *vaste portée des résultats* quand :

- les résultats ont des retombées qui ne profiteront pas uniquement aux organismes partenaires, mais aussi à l'ensemble de la société;
- les progrès et les résultats sont présentés aux groupes d'utilisateurs de façons accessibles et par les canaux appropriés;
- les outils de mobilisation des connaissances ne se limitent pas aux publications scientifiques;
- la gestion de la propriété intellectuelle générée par le projet ne fait pas obstacle à l'utilisation des résultats.